

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SANTE-MONIQUE**

AVIS PUBLIC EST DONNÉ

Lors d'une séance du conseil tenue le 13 novembre 2023, le conseil municipal de Sainte-Monique a adopté le projet de règlement numéro **05-2023** intitulé : **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 05-2023 CONCERNANT L'INSTALLATION D'ÉOLIENNES COMMERCIALES OU INDUSTRIELLES DANS LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SANTE-MONIQUE - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 07-2017 ET LE RÈGLEMENT ADMINISTRATIF 10-2017**

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 21 novembre 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil (sacristie) situé au 165, rue Principale, Sainte-Monique.

Une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau municipal les jours suivants : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 16 h 30.



Patrice Vaugeois
Directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil mardi 13 novembre 2023

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 13 novembre 2023.



Patrice Vaugeois
Directeur général et greffier-trésorier